



Convocation :..... 17.06.2025
Affichage :..... 17.06.2025

Membres (statutaires.... 10
(présents..... 7
(votants..... 6

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU COMITÉ SYNDICAL

SÉANCE DU JEUDI 26 JUIN 2025 À 18H00

N° 2025/7

Objet : Cession à titre gratuit de bien informatique obsolète

Membres présents :

Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet :

MM. Arnaud BOUSQUET, Xavier AZAÏS, Francis MATHIEU.

Conseil Départemental du Tarn :

M. Michel BENOIT, Mme Isabelle ESPINOSA, MM. Didier HOULES, Christophe TESTAS.

Secrétaire :

Christophe TESTAS

Assistaient également à la réunion :

M. Jean-Luc CHAMBAULT, Directeur en charge du développement du site d'enseignement supérieur – recherche – innovation de Castres-Mazamet

Mme Idalina DOS SANTOS, Assistante de direction – Syndicat mixte

Mme Josette FABRE, Responsable des affaires financières

Délibération 2025/7

Cession à titre gratuit de bien informatique obsolète

M. le Président demande à M. Michel BENOIT de présenter la délibération.

Le Président ayant exposé,

Le Syndicat mixte dispose de matériel informatique qui, devenu obsolète, a dû être remplacé.

Le matériel informatique suivant en fait partie :

Quantité	Types
1	Imprimante Lexmark XC4140

Il est proposé au Comité syndical, s'il devait céder à titre gratuit le matériel informatique cité ci-dessus, de le faire à l'association suivante :

- Innofab, 39 rue Firmin Oulès 81100 CASTRES

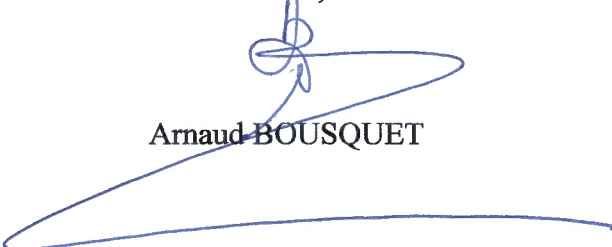
Le Comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité des voix,
(*M. le Président ne prend pas part au vote*)

- accepte de céder le matériel informatique décrit ci-dessus, à titre gratuit, à l'association suivante :

Innofab, 39 rue Firmin Oulès 81100 CASTRES

Fait et délibéré à Castres, le 26 juin 2025

Pour extrait conforme,
Le Président,


Arnaud BOUSQUET